

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation doit être notifiée au Service Inscriptions d'Europa Group par écrit à insc-jrd@europa-organisation.com.

- Annulation jusqu'au 12 juin 2019 : Remboursement complet de vos droits d'inscription.
- Annulation entre le 13 juin 2019 et le 30 août 2019 : Remboursement de 50 % du montant réglé.
- Annulation à partir du 31 août 2019 : À compter de cette date, aucun remboursement ne sera effectué.